

Les services **Aviva Santé Pro**

98% des clients sont satisfaits de la simplicité des démarches de remboursement des frais de soins*.

Tiers payant

Présentez votre carte aux professionnels de santé partenaires : vous n'avez pas à avancer les frais remboursés par votre complémentaire santé. Un partenariat avec plus de 100 000 professionnels de santé : pharmacies, laboratoires, radiologies, auxiliaires médicaux, opticiens, soins externes...

Espace client internet



aviva.fr

- Consultez en ligne vos remboursements santé et soyez informé par une alerte email à chaque nouveau remboursement
- Simulez vos remboursements en optique et dentaire
- Consultez les garanties de votre contrat santé
- Contactez votre Agent

Aviva Assistance**

Tél. 01 41 32 21 56

- En cas d'immobilisation à domicile ou d'hospitalisation
- Un soutien en cas de coup dur : aide à domicile, aide familiale, école à domicile, etc.

Télé-conseil médical**



5 appels par an à un plateau de médecins généralistes, spécialistes, urgentistes, infirmières pour des conseils médicaux, automédication, orientation second avis médical, interprétation d'analyses, ...**

Assistance maintien de l'activité**

- Jusqu'à 10 trajets taxi domicile-travail pour assurer la permanence de votre activité en d'immobilisation
- Un service d'accueil téléphonique d'urgence pour faire le relai avec votre clientèle en cas d'hospitalisation ou d'immobilisation imprévues.

Formation professionnelle

croix-rouge française



Bénéficiez de tarifs préférentiels sur le catalogue de formations professionnelles «Santé et Sécurité au Travail» de la Croix Rouge.



Aviva Assurances
Siège social : 13 rue du Moulin Bailly
92270 Bois-Colombes
Société Anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et Risques Divers.
Entreprise régie par le Code des assurances.
Capital social : 168 132 098,28 euros.
306 522 665 RCS NANTERRE.

Retrouvez Aviva sur

Service clients Aviva Assurances : 13 rue du Moulin Bailly – 92271 Bois-Colombes Cedex – E-mail : ocli_serv@aviva.fr
Autorité de Contrôle Prudentiel (ACP) : 61 rue Talbot – 75436 Paris Cedex 09
Organisme pour le registre des intermédiaires en assurance (ORIAS) – orias.fr

Le groupe Aviva est présent en Europe où il se positionne comme l'un des premiers assureurs vie et dommages, en Amérique du Nord et dans la zone Asie-Pacifique.

Aviva France est reconnu pour la performance de ses fonds à long terme, la qualité de ses produits et son engagement renforcé auprès des clients au travers de sa démarche de «Bon Conseil».

Les 5 bonnes raisons de choisir Aviva :

- 1 Tout comme vous, **votre Agent Général d'Assurance est un professionnel indépendant**, engagé sur le long terme et soucieux de satisfaire ses clients.
- 2 **Des solutions personnalisées** quelle que soit votre activité et votre situation (créateur d'entreprises, conjoint, collaborateur...).
- 3 **La proximité et l'expertise de votre Agent Général d'Assurance**, qui vient à votre rencontre pour analyser vos besoins et expliquer en toute transparence vos garanties.
- 4 **La satisfaction avant tout** : 96%(1) de nos clients professionnels sont satisfaits d'Aviva.
- 5 **Une qualité de produits** régulièrement reconnue par la presse (Labels Excellence des Dossiers de l'Épargne).

(1) Selon l'enquête téléphonique menée par BVA en mars-avril 2011 auprès de 343 clients Aviva Assurances professionnels (artisans commerçants, professions libérales, petites entreprises de moins de 10 salariés).

aviva.fr/pro et aviva.fr/agri

Votre Agent Général Aviva

Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances (ORIAS) – www.orias.fr
1 rue Jules Lefebvre – 75431 Cedex 09

Mod. xxx (10/2011) - Document non contractuel à caractère publicitaire



Aviva Santé Pro

La complémentaire santé conçue pour les professionnels jusque dans les moindres détails

93% des clients recommanderaient Aviva Assurances

Vous êtes un **professionnel**, artisan, commerçant, profession paramédicale, médicale, profession libérale, gérant, chef d'entreprise, auto-entrepreneur ou encore agriculteur, **protégez votre santé.**

Professionnel, comme vous.



* Etude CSA, Baromètre de satisfaction après un événement santé, réalisée en Février 2013 sur un échantillon représentatif de 726 clients Aviva sur l'année 2012

* Etude CSA, Baromètre de satisfaction après un événement santé, réalisée en Février 2013 sur un échantillon représentatif de 689 clients Aviva sur l'année 2012.

** Voir notice d'information N°18344

Adhésion de 18 à 70 ans

Aviva Santé Pro, votre complémentaire santé à la carte

Bénéficiez de garanties personnalisables :

- 1 - Choisissez votre niveau de garantie
- 2 - Adaptez les garanties à vos besoins si vous le souhaitez (une à la hausse et/ou une à la baisse)
- 3 - Complétez votre protection en fonction de votre profession

Par exemple

5 garanties	6 niveaux au choix					
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soins courants et pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hospitalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Optique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dentaire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Forfaits, prévention et innovations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

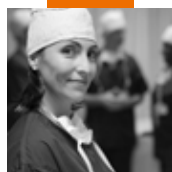
Garanties complémentaires	Les Travailleurs Non Salariés	Les professionnels de l'agriculture
	<input type="checkbox"/> Homme Clé Accident	<input type="checkbox"/> Aide Bénévole

Aviva Santé Pro, découvrez les garanties

Les prestations sont servies dans la limite des frais réels. Les prestations exprimées en % sont versées sous déduction des remboursements du RO (Régime Obligatoire). Les prestations exprimées en Euros sont versées par an et par assuré en complément du remboursement du Régime Obligatoire.

Soins courants et pharmacie

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
Consultations, visites	100%	100%	125%	150%	200%	300%
Médicaments (vignettes blanches)	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Médicaments (vignettes bleues, orange)	---	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Actes techniques médicaux Actes d'imagerie Analyses Auxiliaires médicaux Transport de malade Hospitalisation à domicile	100%	100%	125%	150%	200%	300%
Appareil auditif	100%	100% + 200 €	125% + 250 €	150% + 300 €	200% + 400 €	300% + 600 €
Orthopédie et autres prothèses	100%	100%	125%	150%	200%	300%

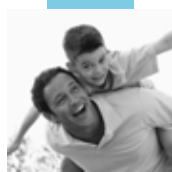


Des remboursements avantageux sans avance de frais

“Infirmière, vous souffrez de votre épaule droite depuis 3 mois. Votre médecin traitant vous a orienté vers un spécialiste rhumatologue, qui pratiquait des **dépassements d'honoraires**. La consultation était à 40 €. Ayant choisi la garantie Soins courants et pharmacie Niveau 4, vous avez été remboursée à hauteur de 33,50 € (15.10 € par la Sécurité Sociale et 18.40 € par nous). De plus, tous vos médicaments ont été pris en charge et **sans avance de frais à la pharmacie !**”

Hospitalisation

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
En établissement conventionné						
Honoraires	100%	150%	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour	100%	150%	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Chambre particulière	30 € / jour	50 € / jour	80 € / jour	150 € / jour	150 € / jour	150 € / jour
Forfait accompagnant (lit et repas) Limité à 10 jours/an	---	20 € / jour	30 € / jour	30 € / jour	30 € / jour	30 € / jour
Forfait frais annexes par jour d'hospitalisation (Tv, téléphone, wifi, magazine...)	---	---	5 € / jour	10 € / jour	15 € / jour	20 € / jour
En établissement non conventionné						
Tous postes confondus	---	100%	125%	150%	200%	300%

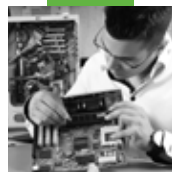


Des garanties santé pour toute la famille

“Marâcher vous venez de souscrire la complémentaire Aviva Santé Pro. **Votre fils** âgé de 7 ans est **hospitalisé** pour une appendicectomie. Même pour une petite opération, les frais s'accumulent rapidement : **250€ de dépassements d'honoraires** du chirurgien, 60€ par jour pour une **chambre particulière**, etc. Comme vous êtes couvert au Niveau 3 Hospitalisation, vous n'avez eu **aucun reste à charge** et vous avez même pu profiter d'autres services tels que le forfait accompagnant ou encore le remboursement de l'abonnement wifi grâce au forfait frais annexes d'hospitalisation.”

Optique

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
Forfait optique : monture, verres, lentilles remboursées ou non par le régime obligatoire – par an et par assuré	100 €	150 €	250 €	300 €	450 €	600 €
Si vous n'avez pas utilisé votre forfait optique deux années, l'année suivante, votre forfait sera porté à :	100 €	225 €	375 €	450 €	675 €	900 €
Chirurgie laser de l'œil	---	150 €	250 €	300 €	450 €	600 €

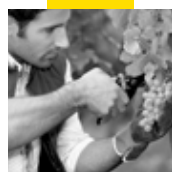


Aviva prend soin de votre vue

“Vous portez des lunettes depuis votre enfance. En tant qu'informaticien, vous passez beaucoup de temps à lire vos dossiers et forcez sur votre vue. Lors de votre dernier **changement de lunettes**, il y a deux semaines, vous avez appris que **votre assurance intervenait à hauteur de 250 €** puisque vous avez opté pour le Niveau 3 de garantie Optique. Votre Agent vous a également informé que pour votre prochaine paire que vous achèterez dans 3 ans, Aviva interviendra à hauteur de 375 €.”

Dentaire

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
Forfait par prothèse dentaire accepté par le Régime Obligatoire (SPR>=30)	50 €	100 €	200 €	300 €	400 €	500 €
Au-delà de la troisième année d'assurance, votre forfait par prothèse dentaire sera porté à :	50 €	150 €	250 €	350 €	450 €	550 €
Consultations et soins dentaires	100%	100%	125%	150%	200%	300%
Prothèses remboursées (SPR<30)	100%	100%	125%	150%	200%	300%
Orthodontie acceptée par le Régime Obligatoire	100 €	300 €	400 €	500 €	700 €	900 €
Parodontologie, implantologie et orthodontie non acceptées par le Régime Obligatoire	---	200 €	250 €	300 €	400 €	500 €
Plafond de remboursements pour les deux premières années par an et par assuré :	500 €	1000 €	1200 €	1400 €	1600 €	2000 €



Pour vos remboursements dentaires, vous pouvez compter sur nous

“Viticulteur, vous accueillez sur votre exploitation les visiteurs pour les dégustations de vin. Le relationnel et l'apparence physique comptent dans votre métier. Vous avez rencontré des soucis dentaires et le dentiste a dû vous poser une **couronne d'une valeur de 425 €**. Heureusement, vous avez opté pour le Niveau 4 de garantie Dentaire. Vous avez été **satisfait par les explications de votre assureur** puisqu'il ne vous **restait à charge que 49.75 €** (75.25 € de la Sécurité Sociale + 300 € d'Aviva).”

Forfaits, prévention et innovations

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
Médecine douce : ostéopathe, étioopathe, chiropracteur, podologue	---	50 €	75 €	100 €	150 €	200 €
Médicaments non remboursés par le Régime Obligatoire : vaccins, homéopathie, pilule contraceptive, sevrage tabagique	---	50 €	75 €	100 €	150 €	200 €
Prévention : dépistage cancer colon, dépistage papillomavirus, ostéodensitométrie, non remboursée	50 €	50 €	75 €	100 €	150 €	200 €
Bilan de santé annuel	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €	150 €
Délivrance du certificat médical pour la pratique d'un sport	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €
Prise en charge de tous les actes de prévention relatifs au contrat responsable	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Plafond de remboursements pour les deux premières années par an et par assuré :	500 €	1000 €	1200 €	1400 €	1600 €	2000 €



Votre bien-être passe avant tout

“Il y a trois mois, en pleine période de pic d'activité de votre agence de presse, vos **cervicales se sont bloquées**. Il fallait réagir vite, vous ne pouviez pas vous permettre d'être absente. Heureusement tout s'est arrangé en un **rendez-vous chez l'ostéopathe !** Cette **consultation de 50 €** a été **entièrement prise en charge** par Aviva, vous avez choisi le Niveau 2 de garantie Forfaits, prévention et innovations.”

Garanties complémentaires

Tous les professionnels	Agri-Protection	
<input type="checkbox"/> Homme Clé Accident	<input type="checkbox"/> Aide Bénévole	<input type="checkbox"/> Main-d'œuvre de remplacement
– Versement d'une indemnité pour remplacement de l'Homme Clé (jusqu'à 250 Euros/jour) en cas d'arrêt de travail suite à un accident – À partir du 7 ^e jour et jusqu'au 96 ^{ème} jour d'arrêt de travail continu	Vous bénéficiez du remboursement des frais de soins en complément du régime AAEXA ou ATEXA accidents du travail et maladies professionnelles : des frais réels en cas d'hospitalisation et un capital jusqu'à 1000€ par an pour les prothèses dentaires, les montures et verres, la pharmacie, etc. La garantie protège chaque bénéficiaire des conséquences financières d'un accident survenu et garantit le versement de : – Capital Décès de 5 000 € – Capital Invalidité Permanente Totale de 10.000 € – Durée de la garantie : 30 j ou 60 j – Indemnité Journalière de 8 Euros/jour pendant maximum 300 jours – Remboursement de frais médicaux dans la limite de 300 € <i>(nombre illimité de bénéficiaire sur l'exploitation)</i>	La garantie permet de financer une main-d'œuvre de remplacement ou une prestation de services, selon plusieurs choix : – Indemnité journalière : 40 € ou 80 €/jour – Durée de la garantie : 30 j ou 60 j – Une franchise de 5 jours en cas d'accident et 10 jours en cas de maladie s'applique par arrêt de travail. La souscription est soumise à la souscription de la garantie Aide Bénévole.
Sans questionnaire médical		
Souscription jusqu'à 60 ans	Souscription jusqu'à 64 ans	

Remises spécifiques



Si vous êtes **créateur/repreneur** ou **déjà client** pour votre **activité professionnelle**, vous bénéficiez de **remises spécifiques**.

En plus, si vous exercez une activité non salariée, non agricole, vous pouvez **déduire les cotisations** d'Aviva Santé Pro de votre bénéfice.

Votre proposition personnalisée

Souscripteur	Conjoint		Nombre d'enfants <18 ans			
Nom :	Nom :					
Prénom :	Prénom :					
Profession :	Profession :					
Régime :	Régime :					
Age :	Age :					
Département :	Département :					
Ici, je personnalise mon contrat :						
Toute la famille souscrit au même niveau						
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4	Niveau 5	Niveau 6
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Soins courants et pharmacie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Hospitalisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Optique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dentaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Forfaits, prévention et innovations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Garanties complémentaires	<input type="checkbox"/> Homme Clé Accident	5 €/mois				
	<input type="checkbox"/> Aide bénéficiaire	3 €/mois				
	<input type="checkbox"/> Main-d'œuvre de remplacement	40€ pendant 30 jours = 5 €/mois	40€ pendant 60 jours = 9 €/mois	80€ pendant 30 jours = 10 €/mois	80€ pendant 60 jours = 19 €/mois	
Cotisation mensuelle€					

Aviva Santé Pro est un contrat à adhésion facultative souscrit par l'Association ARAVIC auprès d'Aviva Assurances éligible aux dispositions fiscales dites « Madelin ». **Les garanties s'entendent par application de la Notice d'information n°18344-0613.**